

Déviations 08/2026

Un aperçu des déviations du **16 février 2026** au **22 février 2026** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviations
		A/D	A/D		
16/02/2026	LUN	19/19	25/25R	0054-0146	Nuages fragmentés à 200 pieds ; visibilité sur la piste +/- 1.000m.
			25/25R	0146-0600	Vent à 1.000 pieds 270° 40kts. Vent au sol 240° 20kts max.
17/02/2026	MAR	25/25R	25R/25R	2005-2034	Indisponibilité de la piste 25L.
18/02/2026	MER	25/25R	07L/07	0648-2300	Vent 080°-100° 6kts rafales 10kts en augmentation.
		25/19,25R	07L/07	2300-0000	Conditions météorologiques à l'aéroport.
19/02/2026	JEU	25/19,25R	07L/07	0000-0600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/25R	07L/07	0600-2300	Suite.
		25/19,25R	07L/07	2300-2309	Suite.
21/02/2026	SAM	25/25R	25R/25R	1400-1600	Indisponibilité de la piste 25L/07R.
		25/19,25R	25R/25R	1600-1805	Indisponibilité de la piste 01/19.
22/02/2026	DIM	25/19,25R	25/25R	1425-1600	Vent 260° 17kts max 25kts, entraînant un vent latéral de 24kts pour la piste 19.

Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transmis, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de schriftelijke toestemming van de Gereguleerder van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-National.

